

Objet	: Modification au sein de l'organisation du Secrétariat Général
répertoriée section (s)	: 7.1. : Finance Administration Communication (D07) - Structure et organisation ;
Source	: Cabinet du Secrétariat Général 01 42 92 23 20
date de mise en application	: A compter du 17 avril 2021
références des textes modifiés ou complétés	: C-2020-10
références des textes abrogés	: néant

**Exposé des motifs :**

La présente circulaire a pour objet de décrire une modification apportée à l'organisation du Secrétariat général, à compter du 17 avril 2021.

La présidence du comité social et économique de Poitiers Hauts Montgorges sera désormais assurée par l'un des adjoints du Secrétaire général. Une délégation de signature est mise en œuvre à cet effet.

En conséquence, la dernière phrase de l'article 2.5.5. de la circulaire 2020-10 relative à la description des activités du service de gestion de poitiers hauts montgorges est supprimée.

Le Secrétaire général

Gilles Vaysset